

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

LE JEUDI 13 JUIN 2002

1. Procès-verbal de la réunion du 9 mai 2002

Motion (Smith/Lécuyer) : que le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2002 soit approuvé ainsi amendé.

ADOPTÉE

2. Approbation des programmes

Les propositions suivantes ont été présentées au Conseil :

Enveloppe destinée à la réorganisation du système

Red River College

- **Renouvellement de conception et de réalisation de matériel pédagogique**

Motion (Turner/McKay) : que l'on demande au Red River College de réviser sa proposition.

ADOPTÉE

Assiniboine Community College

- **Anatomy and Physiology 2 – Web-Based Delivery (anatomie et physiologie 2)**

Motion (Macdonald/Smith) : que le Conseil appuie la mise en place du cours *Anatomy and Physiology 2 – Web-Based Delivery* tel que présenté,

et que le Conseil approuve une allocation unique de 30 000 \$ pour la mise en place du cours.

ADOPTÉE

Université de Brandon

- **Wireless Electronic Library Line (communication électronique sans fil avec la bibliothèque)**

Motion (McKay/Dumas) : que l'Université de Brandon révisé sa proposition.

ADOPTÉE

Université de Winnipeg

- **Restructuration des programmes portant sur les besoins spéciaux et de leur offre**

Motion (Turner/Samatte) : que le Conseil appuie la restructuration des programmes portant sur les besoins spéciaux et de leur offre tel que présenté,

et que le Conseil approuve le versement de 60 000 \$ par année pour un total de 180 000 \$ en trois ans pour financer le projet. L'Université de Winnipeg devra soumettre un budget pour les années 2 et 3 du projet.

ADOPTÉE

Collège universitaire de Saint-Boniface

- **Banque de ressources Internet**

Motion (Lécuyer/Bruce) : que le Conseil appuie la mise en place de la banque de ressources Internet tel que présenté,

et que le Conseil approuve le versement de 35 000 \$ la première année (2002-2003), de 45 000 \$ la deuxième année (2003-2004) et de 50 000 \$ la troisième année (2004-2005) pour financer le projet.

ADOPTÉE (1 abstention)

- **Publication électronique de la collection *À vous***

Motion (Bruce/Lécuyer) : que le Conseil appuie la mise en place de la publication électronique de la collection *À vous*,

et que le Conseil approuve le versement de 32 000 \$ la première année (2002-2003), de 56 000 \$ la deuxième année et de 50 000 \$ la troisième année (2004-2005) pour financer le projet.

ADOPTÉE

3. Financement d'un nouveau foyer scolaire à l'Université du Manitoba

Motion (Turner/McKay) : que le Conseil approuve la préparation d'un décret demandant que l'Université du Manitoba ait l'autorisation d'emprunter jusqu'à 17 millions de dollars à un établissement financier pour la construction d'un

foyer étudiant de 310 lits et d'un centre de congrès sur le campus Fort Garry de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE